

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE VERAC**  
**SEANCE DU 4 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le quatre juillet à neuf heures trente, les membres formant le Conseil Municipal se sont réunis à la Mairie de VERAC, sous la présidence de M. Dominique BEC, Maire, pour y délibérer des questions inscrites à l'ordre du jour.

Date de la convocation : le 29 juin 2020

Etaient présents : M. Dominique BEC, Mme Geneviève CANO-DUMONT, Mme Geneviève CARRIE, M. Yves CASTREC, Mme Magali CATALOGNA, Mme Marie-Angèle GISTAIN, Mme Evelyne GUERIN, Mme Mélanie HAGUENIN, Mme Béatrice HAUCHARD, M. Luc LENE, M. Frédéric LEON, M. Pascal LIPPS, M. Stéphane MALARET, Mme Karine MAUBERT-SBILE, M. Cyril REBEL

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Evelyne Guérin

Nombre de membres en exercice : 15  
Nombre de membres présents : 15  
Nombre de votants : 15

**OBJET : affectation du résultat**

**Délibération n°2020-25**

Monsieur le Maire propose l'affectation du résultat de la section de fonctionnement du budget de commune de Vérac, au titre de l'exercice de l'année 2019, comme suit

RÉSULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
1	Résultat de l'exercice 2019 (recettes - dépenses)	Excédent	150 924,73 €
		Déficit	
2	Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du compte administratif 2018)	Excédent	690 353,77 €
		Déficit	
3	Résultat de clôture à affecter = 1 + 2	Excédent	841 278,50 €
		Déficit	

RÉSULTAT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
4	Résultat de l'exercice 2019 (recettes - dépenses)	Excédent	
		Déficit	10 759,07 €
5	Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du compte administratif 2018)	Excédent	
		Déficit	48 846,21 €
6	Résultat de clôture = 4+5	Excédent	
		Déficit	59 605,28 €
7	Besoin de financement (=6)		59 605,28 €
8	Excédent de financement (=6)		0,00 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2020

Reçu en préfecture le 08/07/2020

Affiché le 08/07/2020

ID : 033-213305428-20200704-2020\_26-DE

Berger  
Levrault

9	<b>RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE TOTAL (=3)</b>	
10	Couverture besoin de financement (= 6)	59 605,28 €
11	Excédent à reporter de fonctionnement (=9-10)	781 673,22 €

### A INSCRIRE AU BUDGET PRIMITIF 2020

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

##### 12 – Solde d'exécution de l'exercice (=6)

Si excédent ligne R001 en recettes

Si déficit ligne D001 en dépenses

59 605,28 €

##### 13 – Excédent de fonctionnement capitalisé (=6)

Article budgétaire 1068 (en recettes)

59 605,28 €

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

##### 14 – Excédent ou déficit reporté (=11)

Si excédent ligne R002 en recettes

781 673,22 €

Si déficit ligne D002 en dépenses

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** l'affectation du résultat tel que proposé ci-dessus

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

A Vérac, le 7 juillet 2020

Pour copie conforme,

Le Maire,

**Dominique BEC**

